

Rue des Canons, 39  
7780 COMINES

☎ 056 55 63 59  
☎ 056 55 90 80  
☎ 0478 27 98 94  
✉ bertouille.ch@skynet.be  
e www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer  
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL CP 05/60

Chantal BERTOUILLE  
Député du Hainaut occidental

Chantal Bertouille dépose une proposition de résolution tendant à la reconnaissance des associations, groupements et confréries de défense et de promotion du patrimoine culturel, historique et gastronomique wallon.

La Wallonie est fière d'avoir pu et su conserver ses anciennes traditions folkloriques, historiques et gastronomiques. Ancrées dans notre quotidien et dans nos habitudes depuis toujours, elles nous semblent intemporelles et éternelles. Il s'agit pourtant là d'un faux-semblant et d'un faux sentiment de sécurité.

Beaucoup de nos traditions sont tombées peu à peu dans l'oubli et des savoir-faire plusieurs fois centenaires ont complètement disparu. En effet, les différentes révolutions (guerres, révolution industrielle,...) ou tout simplement l'évolution de nos sociétés modernes a eu pour effet d'uniformiser nos façons de faire, d'agir ou de penser. Si, dans bien des domaines, cette recherche d'uniformisation a été bénéfique, ce n'est pas le cas pour tout.

Ainsi, sur le plan gastronomique, chaque région, chaque ville, chaque village, chaque hameau avait ses spécificités généralement liées aux ressources disponibles ou à certaines particularités de l'histoire locale. Ces spécificités culinaires encore vivantes au début du 20<sup>ème</sup> siècle sont tombées en désuétude, ont disparu et sont oubliées.

Il en est de même en matière folklorique et historique. Partout des fêtes étaient organisées en l'honneur d'un saint, d'un personnage historique ou pour commémorer un événement réel ou folklorique.

L'évolution de nos sociétés – perte des traditions et diminution des échanges oraux au profit des avancées technologiques – a inquiété de nombreuses personnes qui, pour contrer ce processus, se sont rassemblées dans des associations autour d'un lien commun, tel que la philanthropie ou la tradition gastronomique, folklorique ou historique du terroir.

Grâce à ce travail et à ce dynamisme, de nombreux produits nous sont restés, des traditions parfois séculaires peuvent encore être célébrées dans nos villages.....

Le travail accompli par ces bénévoles amoureux de notre patrimoine est extraordinaire et mérite à plus d'un titre d'être souligné et reconnu. Il ne faut cependant pas les enfermer dans un carcan de règles sous peine de voir ces amateurs, au sens noble du terme, de notre folklore, de notre gastronomie, baisser bien vite les bras en raison de l'immixtion des autorités qui imposeraient certaines règles.

Chantal Bertouille a donc déposé une proposition de résolution visant dans un premier temps à créer un label «Terroir de Wallonie », label non pas de qualité, mais de reconnaissance du travail accompli. Les confréries, associations et groupements de promotion du patrimoine folklorique, historique et culturel seront mis à l'honneur à l'occasion des traditionnelles fêtes de Wallonie au mois de septembre.

Dans un second temps, l'adhésion au label « Terroir de Wallonie » sera gratuite et se fera sur base volontaire. Les demandes de reconnaissance seront examinées régulièrement par un collège indépendant constitué au niveau provincial.

Les confréries, groupements et associations de promotion et de défense du patrimoine historique, folklorique et gastronomique de la Région wallonne qui auront obtenus le label « Terroir de Wallonie » pourront s'ils le souhaitent être associés et participer aux fêtes de Wallonie. Le Gouvernement de la Région wallonne veillera également à ce que celles-ci soient régulièrement associées aux manifestations organisées tant en Belgique qu'à l'étranger.

Enfin, le Gouvernement wallon réalisera dans les 3 ans suivant l'adoption de la présente résolution un cadastre de ces traditions historiques, folkloriques et gastronomiques de la Région wallonne ainsi que des groupements, associations et confréries chargés de la promotion et de la défense de ceux-ci. Ce cadastre sera présenté au Parlement wallon et fera l'objet d'une publication pour le grand public.

La proposition de résolution déposée par Chantal Bertouille s'inscrit dans la volonté du Parlement wallon de transmettre aux générations futures un modèle de qualité de vie ancré dans la richesse du patrimoine wallon.

Chantal Bertouille qui a reçu le soutien du groupe MR au Parlement wallon espère que cette proposition de résolution sera rapidement adoptée par l'assemblée wallonne.